LE GRAND HÉRON

Vol. 25 Numéro 1 Février 2021

LE JOURNAL DE DUPARQUET



Horaire du bureau de la ville

Directrice Générale, 819-948-2266, ext. 221 Adjointe à la direction 819-948-2266, ext. 224 Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h00, 13h00 à 16h30

Inspecteur Municipal, 819-948-2266, ext. 227 Prenez un rendez-vous

Présences au bureau: mercredi et jeudi

Agente communautaire, 819-948-2266, ext. 223 Mardi et mercredi : 9h00 à 12h00, 13h00 à 16h00

Assemblée municipale

1^{er} mardi du mois

Bac de recyclage de peinture : Garage Municipal

SOMMAIRE

PAGE 2
PAGE 3
PAGE 4
PAGE 5
PAGE 6
PAGE 7
PAGE 8
PAGE 9
PAGE 10
PAGE 11
PAGE 12
PAGE 13
PAGE 14
PAGE 15
PAGE 16

VOTRE CAISSE

VOUS INFORME



AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PROPAGATION, NOUS ADAPTONS NOTRE OFFRE DE SERVICE

Pour connaître les centres de services toujours accessibles : desjardins.com/covid-19

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être

ACCESSIBILITE 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7 1800 CAISSES | desjardins.com

Contrairement à d'autres activités commerciales, Desjardins est demeuré ouvert pendant le confinement et a innové pour s'assurer de continuer à servir ses membres et clients de façon sécuritaire.

Nous sommes conscients que la situation actuelle demande à ses membres Particuliers et Entreprises de modifier leurs habitudes. Nous avons mis en place des mesures pour vous aider et vous accompagner. Si vous vivez des situations particulières, nous vous invitons à entrer en contact avec nous. Des solutions personnalisées vous seront proposées.

- Accompagnement téléphonique : 819 333-5424 (tous les jours de 6h à minuit)
- Transactions par téléphone : 1 800 CAISSES
- Desjardins.com et AccèsD Internet

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant

8 prix de 2 500 \$ à gagner

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI avant le 1er mars 2021 inclusivement*.



Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à desjardins.com/reer-celi ou contacter votre conseiller.

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2020 est le 1er mars 2021.

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**A SES **AVANTAGES**!
desjardins.com/avantages





LETTRE AUX LECTEURS



Bonjour à tous!

J'espère que vous vous portez bien, même si le début de l'année s'annonce un peu comme étant la prolongation de la dernière... Il semble toutefois y avoir de la lumière au bout du tunnel, le nombre de personnes infectées en région étant en baisse et les personnes les plus vulnérables qui le souhaitaient ayant été vaccinées! On progresse!



Vous pourrez voir quelques nouvelles entreprises s'afficher dans notre journal cette année! J'en profite pour vous rappeler que pour la plupart des petites et moyennes entreprises de la région, les affaires tournent au ralenti depuis presque un an; c'est vraiment important d'encourager les entreprises locales et de s'approvisionner autant que possible tout près de chez nous! Il s'agit d'entrepreneurs passionnés qui mettent leur âme, leur énergie et des tonnes d'heures de travail pour vous offrir un service personnalisé et de proximité. On serait fous de s'en passer!

Dernière petite chose avant de vous laisser! C'est bientôt la St-Valentin \texts! Profitez-en pour dire à ceux que vous aimez à quel point ils comptent pour vous! Je pense que c'est particulièrement important dans cette période étrange où on ne se voit pas suffisamment!

Prenez bien soin de vous et à bientôt! Véronique Drouin

Le Grand Héron a besoin de vous!

C'est avec regret que nous avons appris que Mme Linda Rivard, qui s'occupe de la mise en page du journal depuis 18 ans, souhaite passer le flambeau à une nouvelle recrue. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son excellent travail et sa dévotion tout au long de ces années!

Nous devons donc trouver une personne qui souhaiterait s'impliquer au journal pour la mise en page. Si nous voulons que ce service demeure, nous devons nous retrousser les manches et nous impliquer, pour le bien de notre communauté. Si vous êtes à l'aise avec l'informatique (principalement le logiciel Publisher et la suite office), que vous avec une dizaine d'heures à nous consacrer pour chaque édition (5 fois par an), que vous avez des idées plein la tête, c'est à vous que l'on s'adresse!

Veuillez nous contacter par courriel au <u>journallegrandheron@gmail.com</u> ou contacter Véronique Drouin, coordonnatrice, au 819.212.2488. Il nous fera plaisir de discuter avec vous!

Encore une fois, MERCI Linda d'avoir tenu le fort, tu as rendu un grand service au Grand Héron et à ta communauté au cours de ces années!



AVIS À LA POPULATION



LA PATINOIRE EXTÉRIEURE :

En temps de COVID-19, on vous demande de pratiquer cette activité dans le respect des consignes :

- * Maintenir en tout temps une distanciation de 2 mètres ou demeurer en bulle familiale;
- * En présence de symptômes de la COVID-19, rester à la maison;

Et veuillez noter que l'abri patinoire restera fermé et les buts resteront retirés jusqu'à ce que nous ayons de nouvelles consignes.



Merci de votre collaboration!





Ville de Duparquet tient à remercier tout spécialement le (FDT), Fonds de développement des territoires de la MRCAO, pour sa mise de fond de \$20 000.00. Ce qui a permis de resurfacer notre terrain de tennis, au plus grand bonheur de nos Duparquetois et Duparquetoises.

La Direction



SCÈNE MUNICIPALE



Bonjour à tous.

Il me fait plaisir de vous retrouver en ce début d'année 2021. À l'image de fin 2020, nous sommes toujours confrontés à des situations exceptionnelles, pour ne pas dire surréalistes. Qui aurait prédit qu'autant de choses qui nous semblaient banales auparavant, sont maintenant interdites?

Une chose est sûre, nous venons tous de découvrir le sens et l'importance du mot liberté et nous devrons nous en souvenir lorsque nous aurons retrouvé un semblant de vie normale. Plusieurs peuples dans le monde vivent ce genre de régime depuis des décennies avec ou sans pandémie.

Depuis lundi le 8 février, nous sommes retournés en zone orange. C'est une bonne nouvelle même si je crois que nous devrions être en vert ou tout au plus en jaune; mais cela fait partie de l'effort collectif dont nous devons faire preuve pour en venir à bout. Je suis très fier de vous pour la discipline et le respect des consignes que vous avez démontrée depuis le début des mesures et plus particulièrement le mois dernier.

À l'hôtel de Ville, nous avons déjà eu deux séances du conseil en 2021 et les choses vont bon train.

Dans un premier temps, nous avons finalisé le budget 2021 et respecté notre objectif de maintenir les mêmes services avec une augmentation des taxes foncières sous les 2%. Cela peut paraître simple, mais plusieurs services (police, matières résiduelles etc.) ont augmenté bien au-delà de l'indice à la consommation. Je vous invite à prendre connaissance de la version abrégée du budget publiée dans cette édition du journal.

Un autre dossier qui avance bien est la refonte de notre plan d'urbanisme. Nous avons engagé un consultant extérieur (M. Julien Rivard) qui nous a déjà produit un premier rapport. D'ici quelques semaines, la population sera informée du contenu, car votre point de vue est primordial. Cela représente le visage que nous voulons donner à notre municipalité pour les 10 à 15 prochaines années.

Je tiens à vous féliciter pour votre générosité lors du Téléthon de La Ressource et par le fait même remercier l'équipe de bénévoles qui a recueilli vos dons. Nous avons encore une fois dépassé notre objectif.

Avec les mesures d'allègement, nous aurons cette semaine la réouverture de deux restaurants dans notre municipalité. Le club de Golf ainsi que Le Mouk-Mouk (Pourvoirie des îles) se feront un plaisir de vous recevoir en salle ou vous préparer des mets pour apporter. Je vous invite à les encourager.

Comme l'actualité va bouger très rapidement dans les prochaines semaines, je vous réitère l'importance de consulter notre page Facebook ainsi que notre site web pour être à l'affût des dernières nouvelles. Düparquet

Bonne fin d'hiver et on se revoit au printemps.



En vertu de l'article 474 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoit des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent. A cet égard, lors de la séance régulière qui a eu lieu le 12 janvier à 19h00, via zoom, le conseil municipal a adopté le règlement ayant pour objet d'établir le budget d'opération pour l'année financière 2021.

Voici donc le sommaire des prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021

PRÉVISION DES REVENUS

2021

Taxe foncière générale	478 140\$	3
Éclairage de rues	27 900\$	3
Eau (Service d'aqueduc)	46 750 \$	No.
Matières résiduelles	91 350 \$	b)
Traitement des eaux usées	46 760 \$	3
Prévention des incendies	63 000 \$	3
Police	47 903 \$	3.
Tarification - ave Du Boisé - taux	17 500 \$	3.
Sous-total des revenus par la taxation	8	819 303 \$
Paiement tenant lieu de taxes	30 639 \$	
Recettes de sources locales	32 170 \$	>
Transfert de droits	5 693 \$	3
Transfert entente de partage	37 790 \$	3.
Imposition des droits	23 000 \$	3
Intérêts	8 000 \$	3.
Autres revenus	16 388 \$	3.
	3	153 680 \$
TOTAL DES REVENUS	9	972 983 \$

PRÉVISION DES DÉPENSES

2021

Administration générale	281 508 \$
Sécurité publique	107 484 \$
Transport routier	217 002 \$
Hygiène du milieu	182 613 \$
Santé & bien-être	14 500 \$
Aménagement, urbanisme	42 364 \$
Loisirs & culture	58 494 \$
Frais de financement	22 740 \$
Remboursement de capital	56 005 \$
Affectation de surplus	(9 727\$)
TOTAL DES DÉPENSES	972 983\$

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, ce 13 ième jour de janvier 2021



Directrice générale & Secrétaire-trésorière



MAINTENANT OUVERT!

NOUVELLE ADMINISTRATION!



- MENU STYLE PUB ■
- COMFORT FOOD CHIC
 - ARDOISE DU CHEF
 - PERMIS D'ALCOOL ■

RÉSERVATION:

819 948-2420

www.pourvoiriedesiles.com

BIENVENUE À TOUS!!





IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain

Toponymie (partie 4)



Les baies et cours d'eau

Baie D'Alembert : Cette baie située au nord-est du lac Duparquet doit son nom à un capitaine du régiment de Royal-Roussillon. D'Alembert est également le nom de la rivière tortueuse et parsemée de barrages de castors, de

troncs d'arbres et de petits rapides. Cette rivière prend sa source à partir du lac du même nom, situé près de la route 101 juste au nord de l'ancienne municipalité de D'Alembert. Pour ceux qui connaissent l'endroit, ça peut sembler difficile à croire, mais la rivière D'Alembert a longtemps servi de route canotable pour les amérindiens et les coureurs des bois entre le lac Duparquet et les territoires situés plus à l'est du Québec.

Une chaîne de petits lacs, réunis entre eux par un, ou plutôt par des ruisseaux, déversent également leurs eaux dans le lac Duparquet dans la baie D'Alembert juste au sud de l'île aux pins à quelques centaines de pieds juste au nord de la rivière D'Alembert. Ces petits lacs, qui prennent leur source au lac Mackay, portent les noms, d'est en ouest, de lacs Monast, Asselin, Touriet et finalement Dugros. La ligne de partage des eaux passe juste à coté du lac Mackay et le sépare du lac Destor, à l'endroit nommé portage Katesakodecig qui signifie « suspendu » en Algonquin. Le lac Destor étant de l'autre côté, il coule à l'opposé et se déverse dans le lac Dufresnoy.

Selon la commission de toponymie du Québec, le lac Asselin devrait son nom à un homme de chantier qui aurait buché ce secteur dans les années 1930. Pour les lacs Touriet et Mackay, je n'ai rien trouvé. Pour le lac Monast, comme c'est le nom d'une famille bien connue à Duparquet, j'imagine qu'ils ont peut-être déjà eu un camp de chasse dans ce secteur.

Baie Vachon: Cette baie située au sud-est du lac Duparquet devrait son nom elle aussi à un homme de chantier (« jobber »), qui s'occupait de la coupe forestière de ce secteur dans les années 1920. A cette époque, la compagnie Abitibi Power & Paper (plus tard nommée Abitibi-Price puis Abitibi-Consold) faisait de la drave jusqu'au lac Duparquet pour alimenter son usine de pâtes et papiers qui était située à Iroquois Falls en Ontario à l'est du lac Abitibi. Les bateaux remorqueurs de la compagnie devaient donc franchir le Rapide-Danseur par un système de rails, pour ensuite poursuivre leur route jusqu'à l'usine en traversant complètement le grand lac Abitibi et une partie de la rivière du même nom.

Deux ruisseaux se drainent dans la baie Vachon, d'abord le « creek » Vachon, sans source précise, s'alimentant plutôt de différents autres petits ruisseaux sur son parcours et parsemé de nombreux barrages de castors.

Le « Creek » Gauthier, souvent désigné par ruisseau Duparquet sur les cartes topographiques, prend sa source au lac Loynes, petit cours d'eau situé dans un genre de petit canyon entre deux collines, 18.5 kms plus au sud dans le canton Duprat à Rouyn-Noranda. Le nom Gauthier provient du curé fondateur de Duparquet, Léopold Gauthier, qui s'était perdu dans le secteur pendant la saison de chasse. Il y a déjà eu des camps de chantiers de coupes forestières sur le Creek Gauthier. Albert Benoit a eu longtemps un camp de trappe à cet endroit. Paul Gagnon avait aussi un camp de chasse et il a longtemps trappé entre autre l'ours noir, car il y en a toujours eu beaucoup dans ce secteur.



IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)



Certains ours du Creek Gauthier auraient même servi à fabriquer les fameux grand chapeaux noirs de la garde du gouverneur général à Ottawa et peut-être même ceux de la garde de la reine Elizabeth II à Londres en Angleterre. Lors d'années avec record de prises d'ours noir, Paul a déjà vendu ses peaux à des fabricants de chapeaux qui étaient des fournisseurs officiels lors d'un contrat de renouvellement des couvre- chefs des célèbres gardiens.

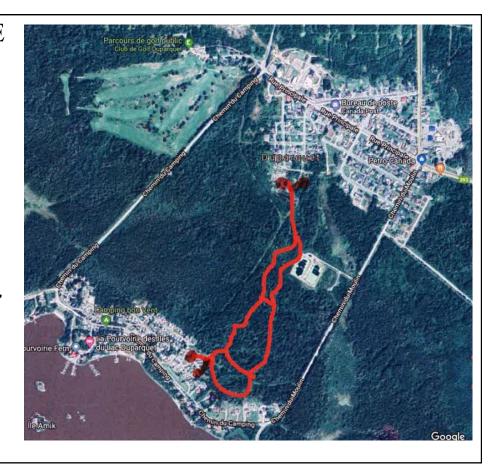
Pointe à Mongrain : Toujours dans la baie Vachon, cette petite pointe sépare l'embouchure des creeks Gauthier et Vachon. Elle doit son nom du fait que le chalet situé tout près, a été construit en 1970 par Roger Mongrain et Cécile Doucet qui y ont passé leurs étés jusqu'en 1975. Le chalet a été abandonné à la fin des années '70, puis vendu à la pourvoirie Fern's Cabbins au début des années 1980. Par la suite, Larry Jobes de la région de Cleveland Ohio s'en est porté acquéreur. Le chalet a été abandonné de nouveau, puis est redevenu la propriété de la famille Mongrain en mars 1995.

Dans la basse terre inondable, entre les ruisseaux Vachon et Gauthier, on retrouve une zone protégée de 18 hectares, i.e. la forêt rare de la Baie Vachon. Cette forêt, surtout composée de frênes noirs et accompagnée de peupliers baumiers, deux espèces particulièrement adaptées à ce genre de sol, souvent saturée d'eau et riche de nutriments provenant de la sédimentation et de la faible compétition entre les espèces pour occuper ces espaces. Le frêne noir est plutôt rare dans la région et cette frênaie est une des plus nordiques de l'ouest du Québec.

Suite dans le prochain numéro.

FOND ET DE
RAQUETTES 2021
AUX ABORDS DE
DUPARQUET

Entretenu bénévolement par M. Alain Letarte





MESSAGE DE LA FABRIQUE



Le bureau de la paroisse sera fermé pour un temps indéterminé dû à la pandémie. Pour de l'information ou urgence, veuillez contacter Chantal au 819-948-2016.

AVIS IMPORTANT

Avec l'accord de la Santé publique, notre église ouvrira ses portes à partir du 14 février.

Michel Barrette, président de la Fabrique Saint-Albert-le-Grand

Nouvelles:

Le 24ème téléthon de la Ressource s'est tenu dimanche le 31 janvier. Cette année, Duparquet a amassé \$3 718. Les responsables étaient à l'hôtel de ville afin de faire des appels téléphoniques et recueillir vos dons. Vous pouvez également les rejoindre au 819-948 -2266 poste 221.

Responsable: Alain Letarte au 819-948-2062

DECES:

Sont décédés:

Le 24 décembre 2020, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Claude Rancourt, domicilié à Cadillac et autrefois de Duparquet. Il était le fils de feu Alyre Rancourt et de feue Marguerite Rancourt, et le frère de feu Bertrand, Martin, Emery et Walter. La mise en terre des cendres se fera ultérieurement au cimetière de Duparquet.

Le 30 décembre 2020, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Gisèle Lévesque, domiciliée à Rouyn-Noranda et autrefois de Duparquet. Elle était la fille de feu Oscar Lévesque et de feue Simonne Laprise, la sœur de Rejean, Roland, Micheline, Huguette, Suzanne, Michel et Yvon. Précédée par ses frères et sœur Jean-Paul, Raynald, Marcel et Jeannine.

Le 17 janvier 2021 à l'âge de 88 ans, Mme Marie Pruneau, domiciliée à Duparquet, épouse de feu Roland Lebel. Elle était la mère de Murielle (Christian Poirier), Luc, Lise (feu Jeannot Dubé), Diane (Michel Gibouleau), feu Denise (feu Raymond Cadieux), Gaétane (Allen Dubé), Lucie, feu Suzanne, Rolande (feu Jean-Guy Vautour) et Denis (Nicole Garneau). Elle laisse aussi dans le deuil sa sœur Jeannine Pruneau et sa belle-sœur Madame Laurette Lebel de notre paroisse. Selon les dernières volontés de Mme Pruneau, il n'y aura aucune exposition ni funérailles. L'inhumation aura lieu au cimetière de Duparquet à une date ultérieure

Toutes nos sympathies aux familles éprouvées.

Bonne et Heureuse année 2021 à toute la communauté dans la paix, la solidarité et l'entraide.



BIBLIOTHÈQUE



Nous avons pu ouvrir une journée avant de recevoir un revirement de plan du Réseau biblio.

La bibliothèque sera fermée jusqu'au 8 février et ouvrira le 9 février si aucune autre directive du gouvernement :

- Accès au comptoir pour cueillette ou réservations.
- Espaces de travail avec ordinateur pour étudiants (sur rendez-vous)
- AUCUN ACCÈS AUX RAYONNAGES



Tous ceux qui ont des livres ne seront pas pénalisés.

En février, le concours COUP DE CŒUR se maintient sauf avis contraire.

Il est mieux de vérifier avec votre bibliothèque!





INFOS





INFORMATION POUR STATIONNEMENT DE NUIT

Durant toute la période hivernale, soit du 1^{er} décembre au 15 avril inclusivement, il est interdit de stationner tout véhicule dans les rues entre minuit et 8 h 00 du matin ou tel qu'indiqué sur les panneaux.

En respectant ces directives, vous facilitez le travail de déneigement et vous évitez, du même coup, une contravention!

Merci de votre collaboration!

RÈGLEMENT DE LA VILLE DE DUPARQUET

Le règlement n'est pas applicable sur le territoire les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que du 1er au 3 janvier.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet un infraction et est passible, d'une amende de 40 \$ pour une première infraction et de 120 \$ en cas de récidive.

SAVIEZ-VOUS QUE...

En ramassant le caca dans un petit sac, vous faites une bonne action! SI vous jetez le même petit sac dans les bois, VOUS ANNULEZ votre bonne action! Qu'on se le dise : Le petit sac, c'est dans la poubelle qu'on le jette!



IMPORTANT

AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR, NOUS VOUS DEMANDONS DE <u>BIEN</u>

<u>DÉNEIGER VOS CONTENANTS À</u>

<u>DÉCHETS AINSI CEUX À</u>

<u>RÉCUPÉRATION.</u>

POUR POUVOIR EFFECTUER LE SERVICE EN TOUTE SÉCURITÉ BIEN VOULOIR DÉGAGER L'ACCÈS À VOS CONTENANTS.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

LES ENTREPRISES J.L.R. INC 819-333-6626



Vous souhaitez soutenir votre communauté? Le bénévolat vous attire? Il y a une place pour vous dans l'équipe d'intervention d'urgence de la Croix-Rouge canadienne.

À titre de bénévole, vous vivrez une expérience humaine hors du commun tout en étant là pour les personnes touchées par des sinistres : incendie résidentiel, inondation, etc.

Pour plus d'informations : https://www.croixrouge.ca/benevolat/posez-votre-candidature/benevole-en-gestion-des-urgences

Pour poser votre candidature : <u>www.partenairescroixrouge.ca</u>

Le Comité du journal

Véronique Drouin (coordination, rédaction) 819 212-2488 Linda Rivard (mise en page) Thérèse Langlois (assemblage) Michel Barrette (correction) Pour nous joindre:

Journallegrandheron@gmail.com Ou Véronique Drouin

Internet: duparquet.ao.ca





Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Les motoneigistes délinquants doivent cesser d'abîmer les terres agricoles

ROUYN-NORANDA, le 25 janvier 2021 | La fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue s'inquiète de la hausse constatée de la circulation des motoneigistes sur les terres agricoles partout en région. Même si les producteurs et producteurs agricoles reconnaissent qu'une infime minorité des motoneigistes quittent les sentiers balisés pour s'aventurer sur les terres agricoles privées, c'est amplement suffisant pour causer des problèmes importants aux cultures.

Les motoneigistes délinquants n'en sont peut-être pas conscients, mais plusieurs plantes sensibles ont besoin d'une couche de neige isolante pour bien pousser au printemps et à l'été. Le passage des motoneiges compacte la neige, ce qui fait que le sol gèle plus profondément, abîmant certaines cultures, notamment le blé d'automne et la luzerne qui ont beaucoup de difficulté à s'en remettre.

En conséquence, les producteurs et productrices agricoles doivent assumer une perte de rendement. « Il n'y a aucune assurance qui compense pour les pertes causées par le passage des motoneiges sur les terres agricoles. Ce n'est pas un problème qui est nouveau, mais on nous a rapporté que c'est un phénomène en augmentation partout en région. Il y a beaucoup plus de gens qui achètent des motoneiges pour faire du hors-piste. Ils vont dans la forêt ou sur des terres agricoles, ce qui cause des dommages aux plantations des producteurs forestiers et aux cultures des producteurs agricoles », indique le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault.

Des producteurs et productrices agricoles du Syndicat local d'Abitibi ont rencontré jeudi soir la Sûreté du Québec afin de sensibiliser les policiers aux dommages causés par les motoneiges hors-pistes. Bien qu'il soit parfois difficile d'attraper les fautifs et que la sensibilisation demeure un des outils les plus efficaces, l'UPA demande à ses membres de ne pas hésiter à porter plainte à la Sûreté du Québec s'ils constatent des dommages à leur terre. L'installation de caméra aux endroits névralgiques peut également aider le travail des policiers.

Les motoneigistes qui circulent à l'extérieur des sentiers balisés sur des terres privées sans en avoir eu l'autorisation s'exposent à des amendes variant de 450 \$ à 900 \$.

La fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles salue la collaboration de la Sûreté du Québec, de la Fédération des clubs de motoneige et Tourisme Abitibi-Témiscamingue qui collaborent avec elle pour protéger le garde-manger de la région.

www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

_ 30 _

Source : David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue Tél. : 819 762-0833, poste 312, <u>dprince@upa.qc.ca</u>

LES PRODUITS FORESTIERS, BIEN PLUS QUE DES PLANCHES ET DU PAPIER!

Par Sophie Laliberté, agente de liaison IRF-UQAT

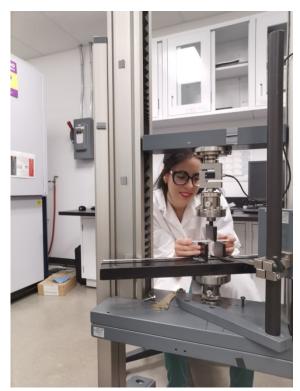
À l'Institut de recherches sur les forêts, nous n'étudions pas seulement les écosystèmes forestiers, la faune, la flore et les sols, mais nous avons tout un volet de recherches qui s'intéresse au matériau qu'est le bois et ses infinis potentiels. La Chaire de recherches du Canada sur la valorisation et la caractérisation du bois en Abitibi -Témiscamingue est présente à l'UQAT depuis déjà 15 ans. Un laboratoire sur les biomatériaux a même été instauré à La Sarre pour permettre ses recherches. Ses travaux de recherches contribuent à l'avancement des connaissances en ce qui concerne les aspects fondamentaux de la croissance de la matière ligneuse (le bois!) et son influence sur la qualité et la transformation du bois. En d'autres mots, l'idée derrière cette Chaire est de mieux comprendre les caractéristiques du matériau qu'est le bois afin de pouvoir mieux l'utiliser, de le transformer en de nouveaux produits et de valoriser ses différentes formes (bois d'œuvre, copeaux, particules, résidus de sa transformation, le bois en fin de cycle de vie, etc.) et ainsi éviter de gaspiller cette précieuse matière renouvelable.

D'un côté, en étudiant au peigne fin les propriétés du bois, l'anatomie de ses cellules et en liant ces propriétés aux conditions de croissance, les projets de recherches sont susceptibles d'alimenter les sylviculteurs avec une foule d'idées pour mettre en pratique certaines mesures pour optimiser tel ou tel attribut du bois. De l'autre côté, plusieurs tests et productions pilotes sont menés par l'équipe de recherches pour concevoir de nouveaux usages et de nouveaux produits issus du bois. Les bois-polymères sont notamment un produit exploré. Ce sont des mélanges de bois et de polymères - dont les bioplastiques (qui proviennent de biomasse et non d'origine fossile) par exemple - pour développer des nouveaux matériaux de construction et des emballages qui soient plus écologiques. Les biochars sont aussi étudiés, en partenariat avec le Centre technologique des résidus industriels (CTRI). Ces charbons produits par pyrolyse (combustion sans oxygène) sont une façon de transformer les résidus forestiers issus des usines, tels que les copeaux de bois, pour en faire un produit aux mille et un usages. Fertilisant, restauration de sites dégradés, capteur de CO2, ils peuvent servir à une foule d'applications

et c'est sans compter ses propriétés une fois activé. En effet, le biochar activé pourrait permettre de traiter les effluents miniers par exemple! Il y a aussi tous les usages énergétiques de la biomasse ligneuse, question sur laquelle travaille aussi la Chaire, notamment par des essais visant à fabriquer des granules énergétiques à partir des résidus de transformation du bois sous différentes formes comme les sciures, les écorces et les boues papetières, qui sont autrement des résidus industriels peu valorisés.

Tous les travaux de recherches menés par cette Chaire sont d'autant plus pertinents en contexte de lutte aux changements climatiques car ils développent des produits qui séquestrent d'avantage le carbone sur le long terme, comme des matériaux de construction biosourcés, qui peuvent remplacer d'autres matériaux à fort impact au niveau des émissions, tels que le béton et l'acier, ou alors en développant des bioénergies pour remplacer les énergies fossiles, ou en évitant l'incinération ou l'enfouissement de déchets industriels comme les boues papetières.

Légende de la photo : Les différentes propriétés des échantillons des différents matériaux sont testés en laboratoire, comme leur élasticité, leur résistance aux chocs et à l'humidité par exemple.



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau PHARMACIENS-PROPRIÉTAIRES

84, 5E Avenue Est La Sarre (Québec) J9Z 1K9 *Tél.:* (819) 333-1160

Fax: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-Francois Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à





GARAGE

MARTIN MACAMEAU



MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Remorquage 24 heures

Vente de pièces de véhicules, VTT et motoneiges.

Ouvert de 8h00 à 21h00

8, rue Principale Duparquet QC J0Z 1W0 Téléphone: 819 948-2008 Résidence: 819 948-2591

Télécopieur: 819 948-2667



Patrick Descarreaux Arpenteur-géomètre Arpenteur des Terres du Canada Guy-Olivier Madore Arpenteur-géomètre

Marie-Catherine Brochu Arpenteure-géomètre

- * Certificats de localisation et de piquetage
- * Arpentage légal et de construction
- * Arpentage pour baux miniers
- * Levé et implantation GPS

- * Cadastre
- * Plans topographiques
- * Calculs de volumes

367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155
Courriel: patrick.descarreaux@descarreaux.com
www.descarreaux.com

